



DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

But de la demande	Abattage de deux platanes
Motifs invoqués	Impératifs de construction ou d'aménagement
Lieu-dit	La Crosette
Propriétaire	Commune de Denges
Parcelle	123
Compensation	oui, à définir une fois les travaux de construction du centre sportif et du terrain de foot synthétique terminés

Le présent préavis est affiché jusqu'au 20 mai 2026

La Municipalité